



Intersyndicale de la DDT de l'Aisne
50 boulevard de Lyon
02011 Laon CEDEX

Laon,
le 30 mai 2023

Monsieur le Président, Messieurs les Ministres,

A de nombreuses reprises l'intersyndicale de la Direction Départementale des Territoires de l'Aisne (CFDT, CGT et FO) a alerté sur la situation délétère de son Service habitat Rénovation Urbaine et Construction. Malgré cela la situation du service n'a cessé de se dégrader.

Un mel a été adressé aux secrétaires généraux et ministres le 27 janvier 2023 sans aucune réponse apportée. Un second mel a été adressé à Monsieur Thomas Campeaux, Préfet de l'Aisne, le 05 mai 2023. Ce mel est également resté sans réponse, ce qui contrevient aux engagements de la Charte Marianne qui s'applique aux correspondances avec les organisations syndicales.

Nous tenons donc à confirmer nos propos et restons dans l'attente d'une solution pérenne pour nos agents en grande souffrance.

Une enquête administrative s'est déroulée en fin d'année 2022. L'intersyndicale ne connaît pas les résultats de celle-ci.

Dans le but de comprendre et d'apporter des solutions aux **agents du SHRUC en souffrance (plus de la moitié du service)**, en octobre 2022, c'est en intersyndical et à travers l'instance du CHSCT que nous avons demandé une **mission d'expertise**. Notre démarche était liée aux **nombreuses remontées** de ces agents dont nous avons plusieurs témoignages écrits.

Plus de la moitié des agents du SHRUC ont exprimé leur **mal-être** lors de leurs entretiens avec la mission d'expertise. Nous sommes face à un problème interne au SHRUC. **La souffrance des agents d'exécution et de leur hiérarchie de premier niveau doit être prise en compte**. Elle a d'ailleurs été mise en lumière par la mission d'expertise demandée par l'intersyndicale. Il ne s'agit pas d'un problème de personne. Notre démarche est de **trouver une solution durable** à leur mal-être.

Nous réitérons en conséquence notre droit d'alerte. La mission d'expertise précise :

"- **la situation est grave** au sein du SHRUC,

- **il est urgent de protéger les agents du SHRUC** (y compris la cheffe de service) qui sont en danger grave pour leur santé mentale et physique,

- **il est nécessaire de protéger** des conséquences les autres agents de la DDT,

- **la confiance est rompue** entre madame Maloum et la majorité des agents du SHRUC, et que les conditions de reprise de son poste ne sont pas réunies."

L'arrêté de suspension de 4 mois de la cheffe de service permet désormais un fonctionnement serein. Les agents du SHRUC ne viennent plus travailler avec la boule au ventre et n'ont plus besoin d'appuis médicaux (anti-dépresseurs, anxiolytiques). Les pensées suicidaires ne sont plus d'actualité pour le moment. Les relations inter-services se font sans entrave. Nous avons donc été pendant ces 4 mois dans une démarche de reconstruction relationnelle et dans le travail.

Or, cette suspension prend fin le 6 juillet et nous n'avons à ce jour aucune décision prise. **Les agents redoutent l'après 6 juillet.**

Notre intervention en qualité de représentants du personnel est de porter à votre attention, en qualité d'instance la plus haute, l'impérieuse nécessité de comprendre la dangerosité de la situation et de trouver des solutions désormais rapides et pérennes.

Veillez-agréer, Monsieur le Président, Messieurs les ministres , l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le syndicat CFDT
Hervé Vasseur

Pour le syndicat CGT
Geoffrey Planchon

Pour le syndicat FO
Stéphanie Maire

Destinataires :

- Monsieur le Président de la République
Palais de l'Elysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Monsieur le Ministre de l'intérieur et des Outre-mer
Place Beauvau
75008 Paris

Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
78 rue de Varenne
75349 Paris O7 SP

Monsieur le Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
246 boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Copies :

Pour le syndicat CFTD :

Laure Revel, (DDT 71)

Eric Tavernier, (DDT 77)

Lydie Welch, (DDETS 95)

Jean-Baptiste Marco, (DDPP 29)

Emmanuel Biseau, (DDTM 30)

Mauricio Espinosa Barry, (DDETS 69)

Martial Crance. (UFFA-CFTD)

Pour le syndicat CGT :

- Sophie Binet - Secrétaire générale de la CGT

- Céline Verzeletti et Christophe Delecourt – Co-secrétaires de l'UFSE-CGT

- José Gaspar – Secrétaire de l'UD CGT 02

Pour le syndicat FO :

- Sandrine Fourcher Michelin

- Laurent Janvier

